



WEBINAIRE

2021



+ d'informations sur  
[cnfpt.fr](http://cnfpt.fr)

# Introduction à l'archivage électronique

**Dates :** mardi 30 mars + vendredi 2 avril 2021 ou mardi 8 juin + jeudi 10 juin 2021

**Horaires :** 9h30 – 11h

**Format :** tout à distance avec Adobe Connect

**Code :** WARCH

## Problématique:

L'évolution rapide de l'informatique et des technologies de l'information au cours des trente dernières années a entraîné une révolution dans les façons de créer les documents et d'échanger l'information. Toutes les collectivités territoriales sont entrées dans l'ère de l'administration électronique impulsée par l'État et développent des projets de dématérialisation. L'archivage des données numériques nécessite une adaptation des méthodes d'évaluation, de sélection, de tri, de collecte, d'organisation, de description, de communication et de conservation ainsi que des compétences nouvelles liées à des aspects techniques et à la gestion de projet. La question de la conservation à long terme de l'information numérique est devenue une question majeure qui ne peut être éludée.

Cette journée a pour objet de résigner les enjeux politiques, économiques, juridiques et organisationnels d'un projet d'archivage électronique, d'envisager les risques liés à la perte d'informations, d'identifier les exigences législatives et réglementaires, et les conditions d'optimisation du partage et de la recherche d'informations sur documents électroniques, pour conserver ce nouveau patrimoine qui constitue la mémoire de la collectivité.

## Objectifs :

Il est conseillé de suivre l'ensemble des deux webinaires.

### 1<sup>er</sup> webinaire

- Définir les concepts généraux de l'archivage électronique,
- Aborder le contexte normatif et juridique, les enjeux stratégiques sous-jacents (risques, coûts, responsabilités)
- Expliciter les exigences et les contraintes d'un archivage électronique sécurisé.

### 2<sup>ème</sup> webinaire

- Identifier les solutions logicielles existantes et le périmètre fonctionnel de chacune d'entre elles ainsi que les modalités concrètes d'élaboration d'un projet d'archivage électronique au sein d'une organisation (argumentaire à déployer, acteurs à mobiliser, plan d'actions à établir)

**Publics :** Agents en charge de la gestion d'un fonds d'archives

**Intervenante :** Cyrielle GUAL, Conservateur du patrimoine, Adjointe au directeur des archives du département du Rhône et de la métropole de Lyon.

## Contacts CNFPT :

Christophe PAYM

Conseiller formation

[christophe.paym@cnfpt.fr](mailto:christophe.paym@cnfpt.fr)

Julie DEVERS

Assistante de formation

[julie.devers@cnfpt.fr](mailto:julie.devers@cnfpt.fr)

04 72 32 43 42

## Modalités d'inscription et logistique :

Les inscriptions sont faites obligatoirement par [la plateforme d'inscription en ligne](#). Prendre contact avec votre service formation. Les participants seront acceptés dans la limite des places disponibles. Une information sera communiquée 8 jours avant

**CNFPT – Délégation Auvergne-Rhône-Alpes**